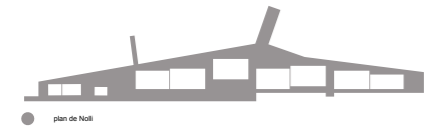




# QUARTIER

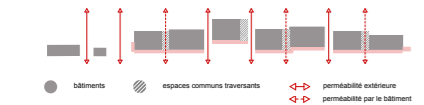
## Concept urbanistique général

Les volumes proposés s'intègrent délicatement dans la morphologie villageoise de Satigny. Le nouvel ensemble complète le modèle d'implantation parallèle aux voies initié par le bâtiment des voyageurs et le WC public. La disposition systématique des deux bâtiments historiques se développe pour dessiner le tissu fédérateur du nouveau quartier de la gare.



## Formation du contexte avec l'environnement architectural

L'implantation en série permet une forte attache au lieu en s'intégrant à l'existant. La répétition de volumes clairs enrichit l'espace public en profitant de translations perpendiculaires à l'orientation des voies. La simplicité et la répétition alternée du système structure le bâti et lutte contre la fragmentation du tissu rural.



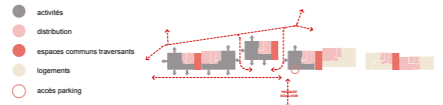
## Concept architectural

La série de volumes simples à toiture à deux pans et à hauteurs variables rompt la linéarité en plan et en volume. La perception de la longueur du nouveau quartier est fragmentée par la disposition en quinconce et l'alternance des hauteurs.

L'implantation proposée tisse des liens entre les deux côtés de Satigny en s'intégrant dans le dispositif existant : les bâtiments de la gare de Satigny. Les volumes offrent des percées visuelles et une grande variété d'espaces publics. Par cette intervention, le village gagne en connexions internes.

## Potentiel d'identification et langage architectural

L'ambiance particulière véhiculée par les bâtiments historiques de la gare est réinterprétée par les nouveaux bâtiments. Le projet se distingue par la combinaison de deux atmosphères complémentaires : le côté villageois au nord et le côté voies ferrées au sud. Les façades donnant vers le nord sont calmes. Les volumes forment des redents qui délimitent des seuils à l'image de ceux formés par les constructions moyennes du vieux bourg. Les rez-de-chaussée proposent des activités qui rythment les façades comme les petits commerces rythment celles de la rue du tissu historique.



Les façades des étages sont plus régulières. Les volets tissent un lien avec le village. L'ouverture et la fermeture des volets donnera vie à la façade. Grâce aux décrochés, l'implantation des volumes dessine des espaces de transition appropriables. Ces espaces enrichissent, par leur profondeur variée, la limite entre la partie distributive de l'espace rue et les pieds des bâtiments. Les cheminements nord-sud garantissent une généreuse perméabilité à l'échelle du piéton tout en offrant des coupures et des percées visuelles à travers le bâti.



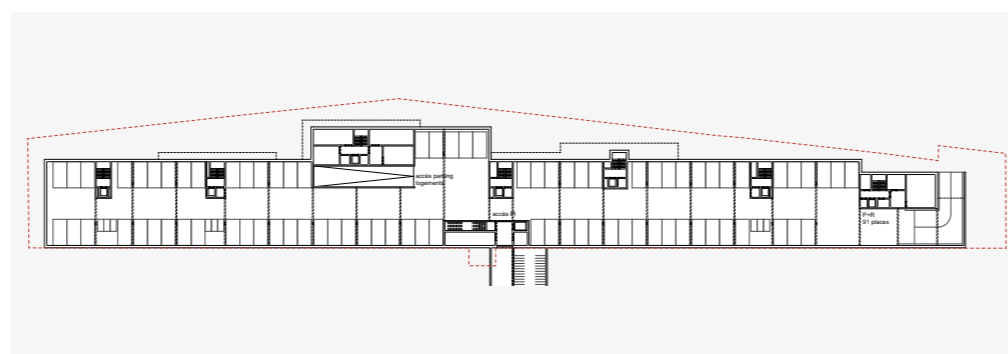
Descendant la Route de la Gare de Satigny  
Point de vue 1



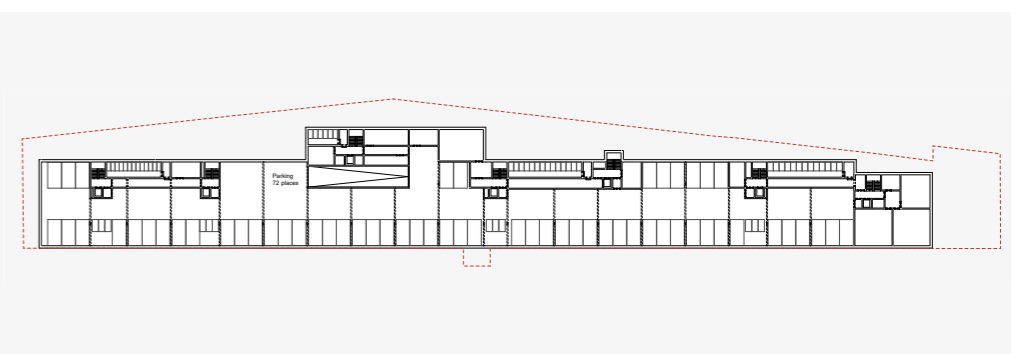
Place de la Gare  
Point de vue 2



0m 10m 20m Plan de situation 1:500



Plan de sous-sol, niv. -1 1:500



Plan de sous-sol, niv. -2 1:500



# BATIMENT

Le côté « voie » célèbre l'atmosphère ferroviaire et l'opportunité de bénéficier d'espaces extérieurs généreux orientés vers le sud. La coursive non distributive s'approprie le langage commun de la gare et de l'infrastructure. Elle se développe en un élément fort caractérisant l'identité du futur quartier. Vivre le long des voies devient une qualité associée à la poésie du monde ferroviaire et la possibilité du voyage. La coursive comme espace tampon est un élément de transition qui protège les logements des nuisances sonores tout en leur offrant de spacieux espaces extérieurs.

Ce projet offre un beau potentiel d'identification aux futures personnes qui le feront vivre, grâce à l'équilibre qu'il cherche entre intégration, innovation, simplicité et spécificité. Son intégration précise dans le village de Satigny le rendra accueillant pour les Satignotes.

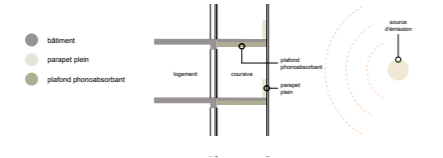


## Climat des locaux

Le projet est construit en ossature bois. Les cages d'escaliers ainsi qu'une partie des murs entre les appartements sont en béton armé recyclé et offrent une bonne masse thermique. Les planchers en CLT sont complétés d'une dalle collaborante en béton de terre offrant une masse thermique complémentaire. Les façades en ossature bois sont isolées avec de la laine de roche. Les fenêtres triple vitrage garantissent un coefficient suffisant THPE (équivalent Minergie-P). La coursive au sud-est et sud-ouest offre une excellente protection contre les apports solaires excessifs. Les larges baies vitrées orientées sur celle-ci sont ainsi bien protégées des rayons directs. En hiver, les rayons pénètrent directement dans les logements qui profitent de cet apport solaire bénéfique.

## Réduction des nuisances sonores

La majorité des espaces sensibles au bruit comme les chambres à coucher sont orientées à l'opposé de la source d'émission. La plupart des appartements sont traversants et peuvent être ventilés côté village. Grâce à un parapet massif et à un plafond phono-absorbant, la coursive offre une protection efficace contre les nuisances sonores extérieures (bruits du train). Le bien-être des habitants est ainsi considérablement augmenté grâce à la coursive, qui cumule les qualités d'usage et de confort.



## Influence des utilisateurs

La ventilation simple flux garantit à l'utilisateur le contrôle sur la ventilation des locaux. Aussi bien pour les locaux commerciaux que pour les logements, le renouvellement d'air est garanti par un système simple-flux plus économe en énergie grise et en énergie d'exploitation. Des réglettes acoustiques garantissent l'apport d'air neuf.

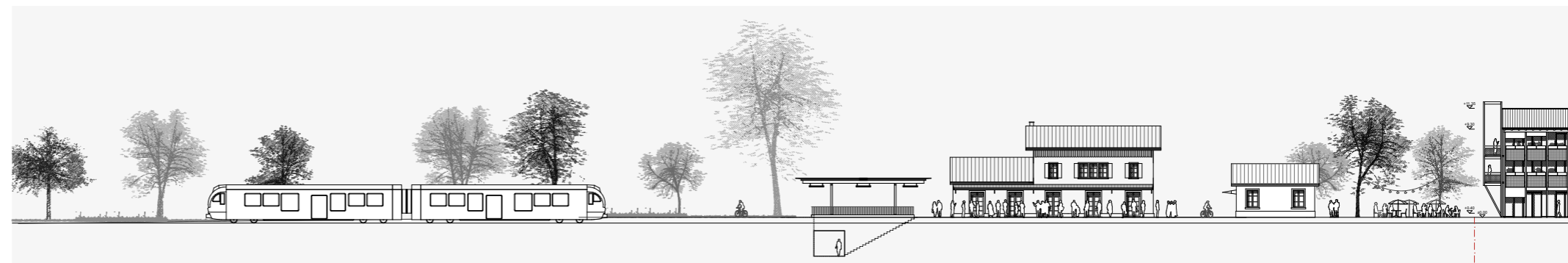
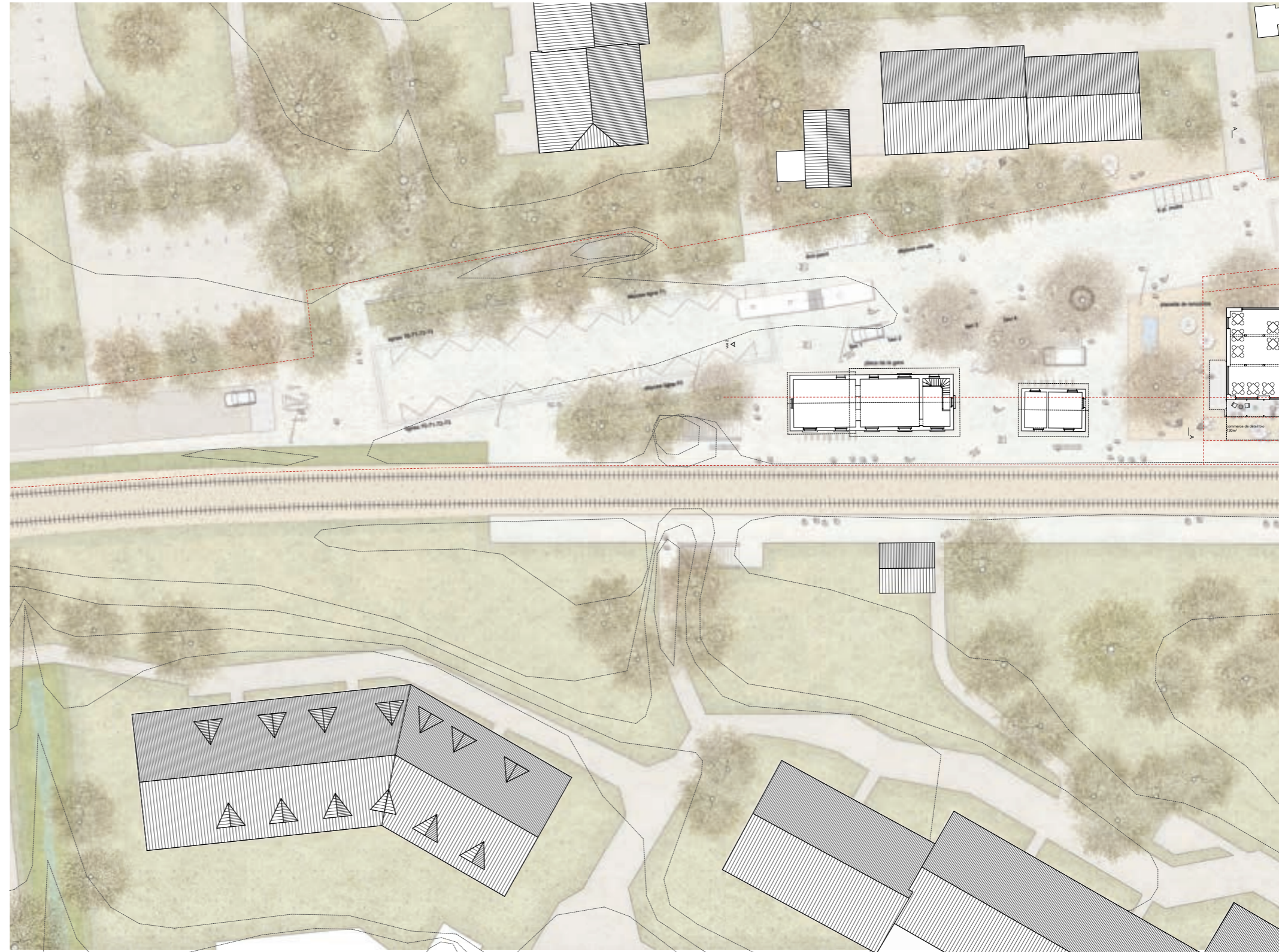
L'extraction se fait dans les salles d'eau directement depuis les gaines verticales ainsi que dans les cuisines. Un échangeur thermique permet de récupérer la chaleur sur l'air extrait et de limiter efficacement les pertes énergétiques. Les protections solaires (volets et stores-toiles verticales) sont orientables par l'utilisateur. Les marquises verticales offrent une excellente protection solaire tout en garantissant une visibilité ajustable par l'utilisateur.

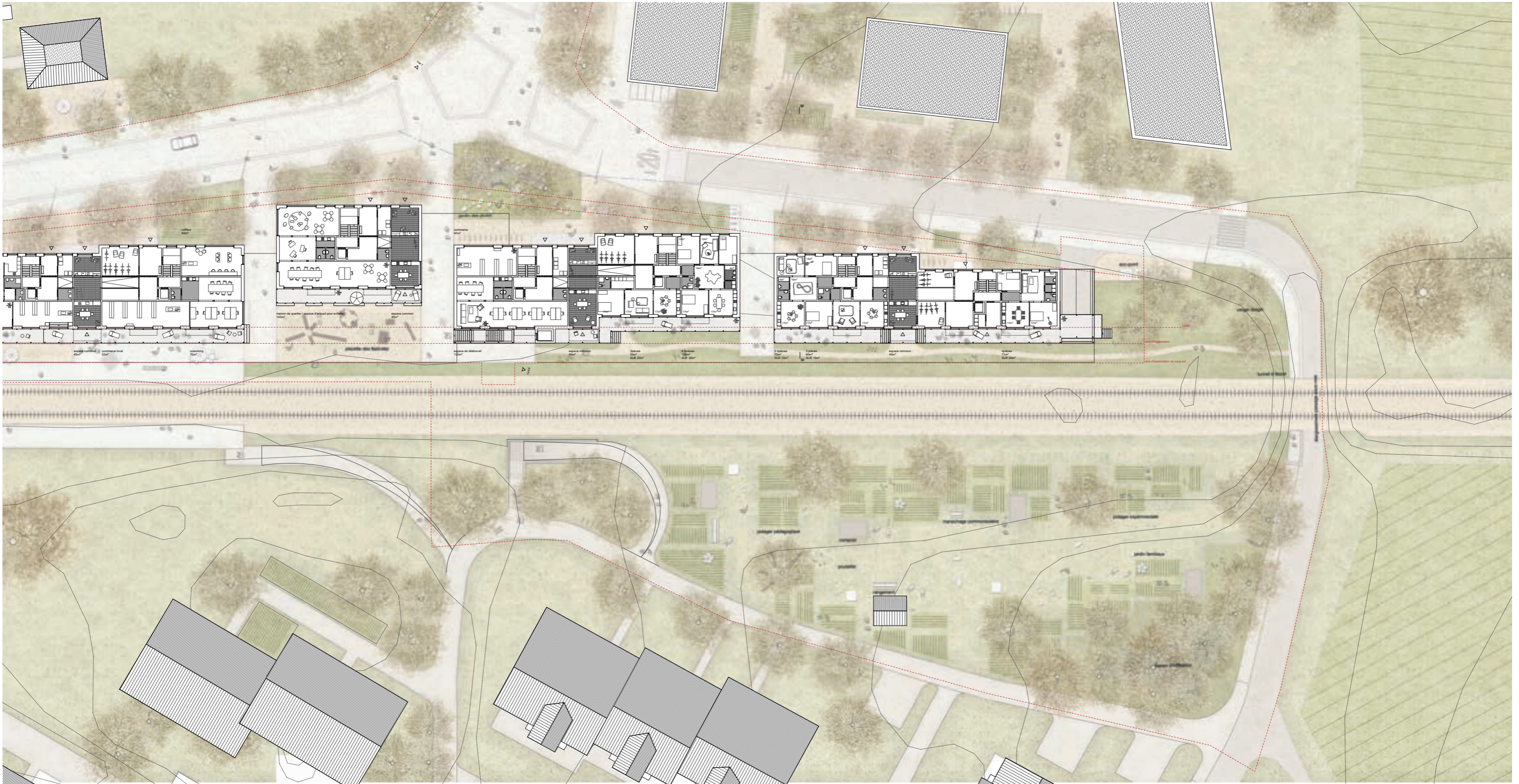


Référentiel du projet Illustrations



Espace extérieur appropriable Point de vue 4





0m 2m 3m 10m Plan de rez 1:200



Elevation côté voies 1:200



# VILLAGE



## COMPRENDRE LE VILLAGE

- Secteurs morphologiques du village
- Couronne
- Plateau
- Cheminement
- ⌋ passage sous-voies existants et projets
- Les réseaux viaries
- Zones 20 (rencontre)
- Zones 30
- Route cantonal et communale
- Parcs et vergers
- Parcs / vergers anciens et projets
- Pôles d'attractivité
- Gare
- Equipements publics, écoles, centres, lieux de culte
- Commerces de proximité, banque, poste, café, restaurant, micro-entreprises

### Concept paysager

Le concept paysager s'inscrit en continuité de la charte des espaces libres et des aménagements extérieurs du village de Satigny.

Le projet paysager s'implante dans la situation de « couronne » et se superpose à l'anneau du réseau viarie. Elle est marquée par le bourg historique au nord et par la gare au sud. Sa centralité dans le bourg et ses activités lui procurent une identité de centre de village.

### Un site rendu aux piétons

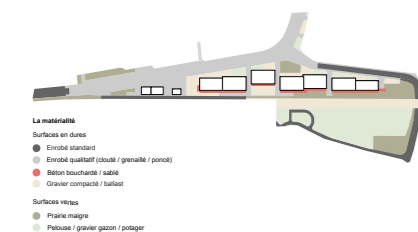
La situation géographique du site occupe une place stratégique au sein du village, comme futur espace public structurant la couronne. Par cette situation, l'objectif premier du futur aménagement vise à requalifier l'espace-rue et rendre l'espace public aux piétons. A cet effet est proposée la création d'une nouvelle zone de rencontre à 20 km/h sur une importante portion de la Route de Satigny. Celle-ci se déploie en amont de la Gare CFF, jusqu'en limite du périmètre de projet et créer une amorce au début du Chemin du Pré-Gentil. L'aménagement de la zone 20 s'accompagne de la réduction des gabarits routiers de la Route de la Gare de Satigny à 5.6m et du Chemin Pré-Gentil à 4.6m. La circulation apaisée qui en résulte permet de perméabiliser les axes routiers. Les trottoirs sont quant à eux élargis et affranchis de bordures hautes et d'obstacles. Elles sont aménagées en rangs de pavés et guident visuellement les véhicules. Elles disparaissent au niveau de la place de gare, initiant une relation nouvelle pour le piéton.



### Des revêtements qualitatifs

Un tapis en enrobé unifie l'ensemble de l'aménagement et assure une bonne accessibilité à tous les usagers. L'enrobé se distingue par un traitement qui lui est propre, de type grenailé ou clouté. Ces interventions permettent aux mobilités douces de se sentir en sécurité et d'avoir une aisance de déplacement. Aux abords, le projet reconnaît les perméabilités piétonnes à l'échelle du village et cherche à se connecter au riche réseau viarie de la commune.

Les lignes de bus 70, 71, 72 et 73 sont toutes regroupées au niveau de l'entrée ouest, proche des quais. Ceci permet une facilité d'usage et concentre le pôle multimodal gare / bus dans un même espace de référence.



### Un quartier propice aux rencontres

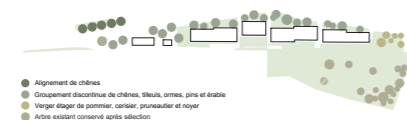
Les aménagements paysagers en lien avec le futur quartier cherchent à concevoir un quartier favorisant la rencontre, la sociabilité et l'échange multigénérationnel. L'aménagement proposé permet une grande diversité d'usages pour tous les âges. Cette diversité est garantie par la présence de plusieurs jardins et placettes aux usages complémentaires. Certaines placettes sont volontairement peu affectées et permettent des usages modulables, changeants au fil des saisons et des moments de la journée.

Au gré des envies et des dynamiques qui se créent, l'on sera tantôt invité à se rassembler autour d'un événement convivial, tantôt à profiter de la liberté des espaces libres, tantôt à préférer l'intimité et la proximité des petits espaces.

Au sol, côté Route de la Gare et Chemin du Pré-Gentil, une succession d'îlots en gravier compacté, accueillent des équipements et invitent à la rencontre. Ces surfaces en gravier permettent également l'installation d'une végétation rudérale spontanée et offrent des refuges à la biodiversité en milieu urbain. Les îlots sont bordés localement par des surfaces végétalisées qui sont peu aménagées et laissées libres d'appropriations par les habitants.e.s, pour y installer par exemple des potagers, des hôtels à insectes, des petits fruitiers, etc.

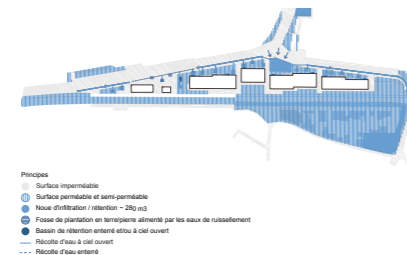
### Projet de plantation

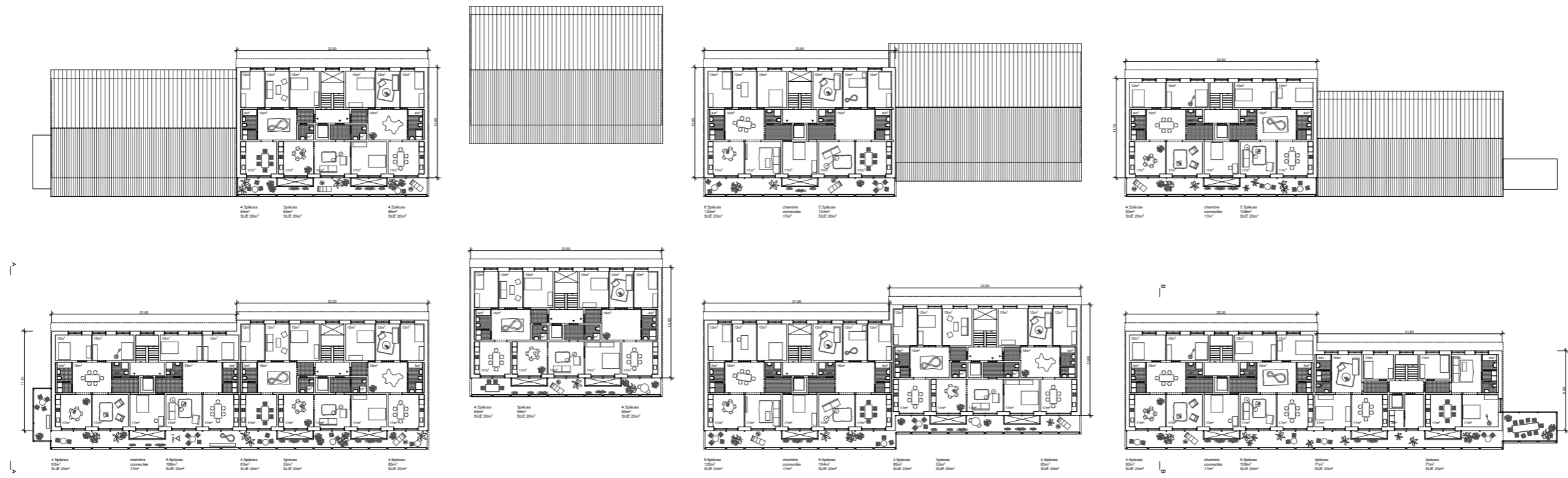
Une dense strate arborée se déploie le long des façades nord. L'arborisation prend la forme de groupement discontinu avec ponctuellement la présence de grands solitaires sur la place de la gare. Les essences d'arbres proposés sont variées (Orme, Pins, Tilleul, Chêne, Aulne, Merisier), ces arbres participent à la création d'une diversité d'ambiance au sein du quartier. Cette arborisation dessine un « paysage de fraîcheur » rendant les aménagements résiliants aux changements climatiques.



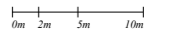
### Gestion des eaux

Les sols s'inscrivent aussi dans une démarche durable, basée sur un principe d'infiltration de l'eau dans le sol. Le surplus d'eau qui n'est pas infiltré est collecté puis acheminé pour alimenter les fosses de plantation, et des bassins d'infiltrations.





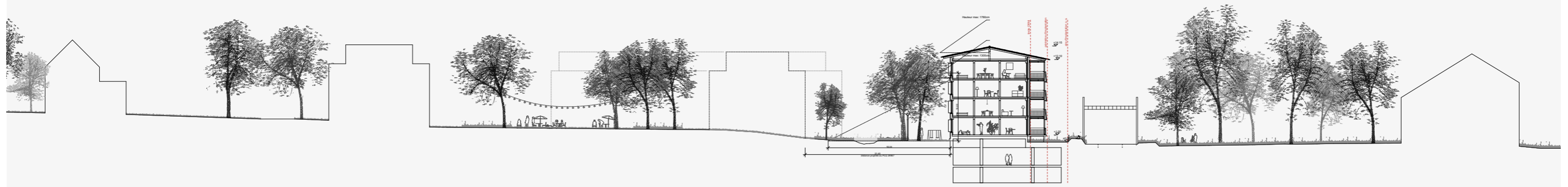
Etage 3  
1:200



Etage type  
1:200



Coupe A-A  
1:200



Coupe B-B  
1:200



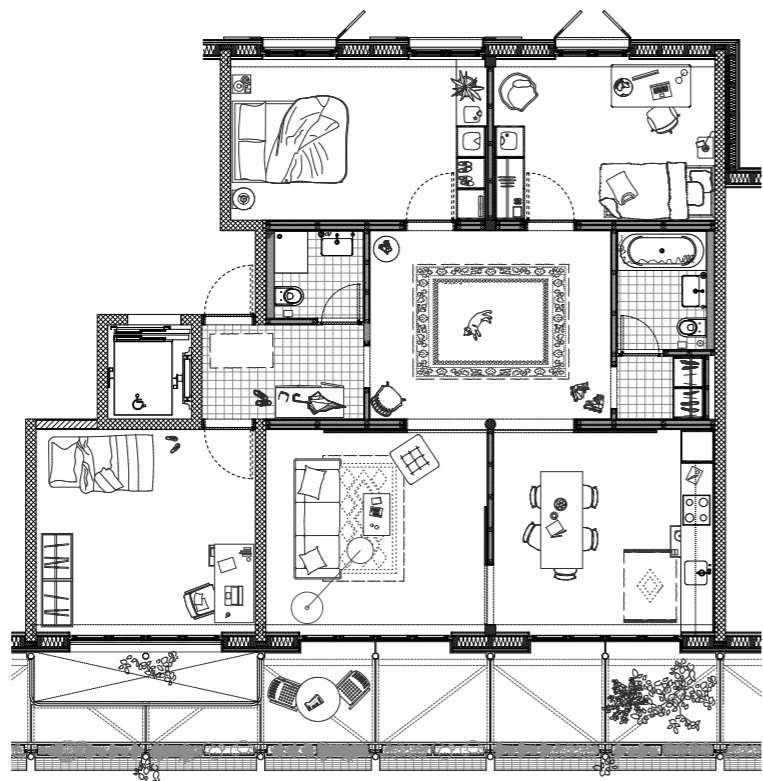
Elevation côté Route  
1:200



Une grande flexibilité typologique

L'étage type de logements peut être décliné en un module de 2 ou 3 appartements par étage. Le module comprend une chambre connectée située entre deux appartements. Cette chambre isolée acoustiquement peut être rattachée aux deux logements par leur entrée respective. Cette chambre flexible permet de limiter la sous-occupation des logements en offrant une chambre supplémentaire partagée. Ce dispositif typologique répond à l'évolution de la société vers des modèles familiaux divers. Il peut aussi offrir un espace de travail partagé propice au télétravail.

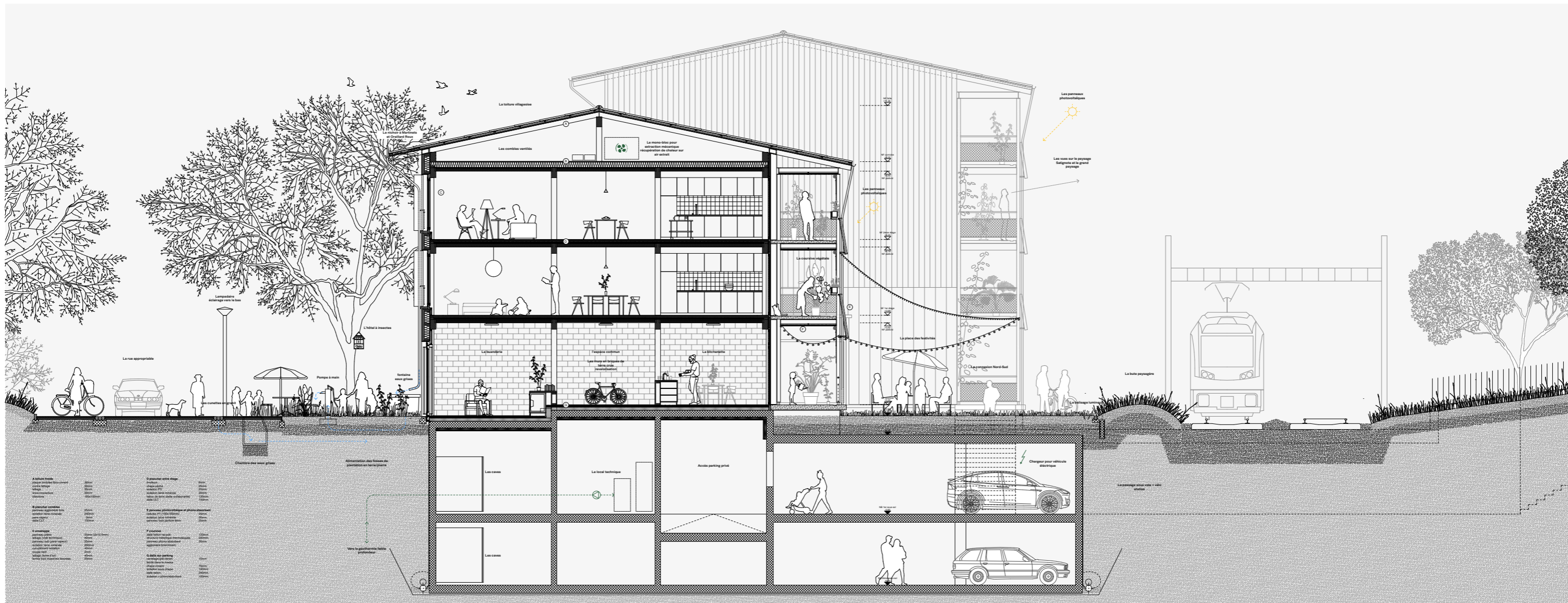
La typologie de base comprend une pièce centrale distributive. Cette pièce généreuse permet une grande flexibilité d'utilisation. Elle peut à la fois augmenter la capacité du séjour tout comme celle de la cuisine. Elle permet à chaque pièce (chambre, cuisine ou séjour) d'être autonome. Ainsi, le séjour peut aussi bien être utilisé comme chambre à coucher ou pièce de travail.



Appartement type 1:30



Espaces intérieurs flexibles Points de vue 5 à 7



Coupe transversale 1:30